COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
MARDI 1er JUIN 2021 19H30

Présents : **Henri LE FLEM** (Président OMS) ; **Philippe PASQUIERS** (Vice-président OMS/Responsable commissions installations sportives et subventions de fonctionnement) ; **Jean-Emmanuel FRONTERA** (Trésorier OMS) ; Jean-**François GRANGENEUVE** (Secrétaire OMS) ; **Angélito ZAMUDIO** (Membre OMS/ASSG Basket) ; **Jérôme PERRIN** (Maire-adjoint chargé des sports, de l'urbanisme et des travaux/USB Football) ; **Francis TREMBLAIS** (Membre OMS/Tennis de Table Brenne Le Blanc) ; **Nathalie CORBEAU et Michel BRUNET** (Hand-ball club Le Blanc) ; **Jean-Luc FRANCOIS** (CSLG) ; **Danielle BUSZ** (Boule sportive blancoise) ; **Alain CORDE** (Ass. Golf des rosiers) ; **Mélanie BLANCHET** (Ass. Blancoise de horse-ball) ; **Gérard BLONDEAU** (Conseiller Départemental) ; **Sandrine ZAMUDIO** (Club des dauphins blancois) ; **Didier MARTINAUD** (CARGAC Rando/Amis cyclos blancois) ; **Didier INGREMEAU** (Club modéliste blancois) ; **Yannick CAIGNARD et Amandine POUZET** (Volant blancois) ; **Frédéric LHERONDEL** (Volley-ball blancois) ; **Francis JOFFRE** (Billard club blancois) ; **Lyse GALLAND** (Ass. Jeanne d'Arc) ; **Stéphanie RIBOTON** (EFP Le Blanc) ; **Bruno CASAVECCHI** (Fitness form) ; **Sandrine DUL** (Club d'escalade de la région blancoise/Conseillère municipale/commission sports) ; **Georges MARTINO** (Vélo club blancois + section VTT) ; **Martial MILLIN** (commission subvention de fonctionnement) ; **Marie-Christine LAMOUREUX** (Tennis club blancois) ; **Robert BARTHE** (Vérificateur aux comptes OMS) ; **Nadine GUILLON** (Ass. 42km195 Le Blanc) ; **Joëlle BRUNET** (Attelages blancois) ; **Cyrille BAPTISTE** (Le Blanc athlétisme/A.S. Lycée Pasteur) ; **Didier CIRET** (Club de plongée du Blancois) ; **Charly METAIS** (Cap et Handi) ; **Jacky FAURE** (Ass. De gestion de la base de plein air) ; **Jean-Pierre BAUDUSSEAU** (Tennis de table Brenne Le Blanc) ; **Marc RODET** (Tir sportif blancois) ; **Pauline MARTIN** (Canoë kayak club Le Blanc) ; **Christine PHILIPS** (correspondante NR) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative municipale) ; **Aurélie CHARRET** (Secrétaire OMS).

*Excusés : **Françoise PERROT** (Conseillère Départementale) ; **Gilles LHERPINIERE** (Maire du Blanc) ; Brenne Savates ; Judo Club Blancois ; **Gérard AUBERT** (Président CSLG) représenté par M. FRANCOIS ; **Bernard HOFFMANN** (Membre OMS / Tir Sportif Blancois) représenté par M. RODET ; **Olivier THORIGNE** (Conseiller Municipal / Commission sports) ; **Franck PACAULT** (Conseiller Municipal / Commission Sports).*

Absents : *Elise TAMIL* (Sous-Préfète du Blanc) ; *M. FOURY* (Directeur de la DDETSPP 36) ; *Annick GOMBERT* (Conseillère Régionale) ; *Christian AFANE* (Conseiller municipal/Commission sports/Membre de droit OMS) ; *Maryline TANCHOUX (Maire-adjointe chargée des affaires sociales et du logement/commission sports) ; Wilfried ROBIN (Conseiller municipal/Commission sports) ; Aïkido dojo Le Blanc ; Association Equestre l'Epineau Le Blanc ; Association Lycée Pasteur au Galop ; A.S. Collège Les Ménigouttes ; A.S. Collège Sainte Anne ; Compagnie Le Blanc Archer ; AAPPMA Le Nénuphar ; Pétanque Blancoise ; Rallye Team Blancois ; Roller Club Blancois ; Rugby Club Blancois ; C.A.S. de la ville du Blanc ; Philippe BOUCHERON* (Commission aide à la formation diplômante OMS).

Appel des associations par Jean-François GRANGENEUVE (secrétaire OMS).

➢ ***Accueil des personnalités***

Henri LE FLEM, Président, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'assemblée générale de l'OMS.
Sont remerciés pour leur présence M. Gérard BLONDEAU, conseiller départemental, M. Jérôme PERRIN, maire-adjoint chargé des sports, de l'urbanisme et des travaux, ainsi que la Nouvelle République.
Il précise que M. le Maire, Gilles LHERPINIERE, ne sera pas présent ce soir. Il est excusé.

Office Municipal des Sports Le Blanc

➢ ***Minute de silence***

Le Président de l'OMS souhaite qu'il y ait une pensée pour les camarades « qui nous ont quittés l'année dernière » : M. Constantin RIGOLLET et M. Jacques BRUNET. Une minute de silence est observée.

➢ ***Rapport moral***

Henri LE FLEM procède à la lecture du rapport moral.

« Merci d'avoir répondu à cette invitation à l'assemblée générale de l'OMS. En effet, il était nécessaire de faire cette assemblée en présentiel, avec les contraintes qui s'y enjoignent, même si la politique du moment préconise le distanciel et les visio-conférences. Merci également à la Municipalité d'avoir bien voulu mettre à notre disposition la bulle et le matériel.

Cela fait un peu plus d'un an que le nouveau bureau de l'OMS a pris ses fonctions et que la pandémie qui nous touche a mis à mal tous les projets sportifs. Comme je vous l'ai déjà écrit, nous sommes restés en relation étroite avec les services de l'Etat et la Municipalité afin de vous fournir les informations nécessaires au bon déroulement de votre activité. La fin du confinement et la période estivale arrivant nous redonne quelques espoirs de reprise pour la rentrée scolaire. Malheureusement, plusieurs clubs ont vu leur nombre d'adhérents chuter voire pour certains disparaître puisque seules les licences des bureaux ont été prises. Pas de forum en 2020 et le retour du confinement aux vacances de la Toussaint ont fini de noircir le tableau de la saison passée.

Nous voici donc en juin et la reprise dans les clubs se fait gentiment, contrairement aux terrasses des cafés et restaurants (humour !). Avec toutes les mesures prises depuis un an et la vaccination d'aujourd'hui, on espère tous voir la fin du tunnel et une reprise somme toute normale de nos clubs à la rentrée. C'est pourquoi nous relançons le Forum des Associations cette année et nous espérons que vous serez nombreux à y participer. Une nouvelle équipe est en place et à votre écoute, avec un nouveau concept et une nouvelle formule, des idées plein la tête afin que cette journée soit une réussite et donne un coup de boost aux activités sportives, culturelles et solidaires du pays blancois.

L'année 2020 ayant été plus que morose, je ne m'attarderai pas plus longtemps. Il faut l'oublier très vite.

Même si la crise a fortement perturbé cette saison, il s'est quand même passé des choses. »

➢ Rapport d'activités

- ***Représentation de l'OMS***

1- Invitation aux assemblées générales :

Dix-sept invitations sur 42 associations (dont 4 en sommeil) :
- Présence du Président de l'OMS à 5 assemblées générales,
- Représentation à 7 assemblées générales par Jean-François GRANGENEUVE, Jean-Emmanuel FRONTERA et Angélito ZAMUDIO.
- Excusé pour 5 assemblées générales.

Associations en sommeil en 2020 : Lycée Pasteur au galop, Rallye team blancois, Roller club blancois, Rugby club blancois

2- Invitation aux manifestations sportives :

Sept invitations ont été réceptionnées :
- Présence du Président de l'OMS à 1 manifestation.

- ***Fonctionnement propre de l'OMS***

Le 1er comité directeur le 21 novembre 2019
L'Assemblée Générale le 12 février 2020
Le 2ème comité directeur n'a pas pu avoir lieu en fin d'année 2020. Des informations prévues à l'ordre du jour ont été transmises aux associations par voie dématérialisée en décembre 2020.

Office Municipal des Sports Le Blanc

➢ Commissions

- ***Commission de répartition des installations sportives municipales***

La parole est donnée à Philippe PASQUIERS.
RAPPEL : Il faut passer par l'OMS pour toute demande de travaux ou de réservation de créneaux. Il est inutile de s'adresser directement la Mairie comme ces derniers temps passés. Il y a du mieux mais il y a encore quelques récalcitrants. L'OMS renverra ensuite à la Mairie, vers les services adéquats, si l'OMS n'est pas compétent pour répondre.

Henri LE FLEM intervient pour informer que les gymnases des Ménigouttes et Jean Moulin seront fermés du 17 au 28 juin prochains inclus en raison des élections.

Philippe PASQUIERS reprend la parole. Les réunions de répartition des installations sportives devraient normalement avoir lieu fin juin. Un courrier sera envoyé. La réunion de répartition pour les associations sportives aura lieu après celle effectuée avec les établissements scolaires (Collèges et Lycée). Ces dernières années les réunions avaient lieu début juillet car le collège des Ménigouttes ne pouvait pas être présent à la date fixée par l'OMS. Il a été nécessaire de repousser la date. L'OMS va essayer de faire les réunions fin juin.
Un courrier sera envoyé pour vous informer de la date de réunion de répartition. Ensuite, toutes les associations sportives seront rencontrées pour les différentes installations sportives.

Henri LE FLEM fait un appel aux volontaires : il explique que Philippe PASQUIERS va céder sa place pour la répartition des installations sportives municipales ainsi que dans la commission de répartition des subventions de fonctionnement. Il faut trouver des personnes rapidement. Il est conscient que chaque association manque cruellement de bénévoles. C'est le cas de toutes les associations.
Philippe PASQUIERS informe qu'il partira si tout va bien lors de la prochaine assemblée générale de l'OMS. Il précise qu'il ne laissera pas tomber la personne qui prendra sa suite. Il sera là pour aider s'il y a besoin. Il émet le souhait que cette personne soit présente dès la fin juin lors réunions de répartitions à venir pour être formée. Ce n'est pas une mince affaire de répartir les créneaux pour toutes ces installations.
Il précise qu'heureusement Nelly NOUMET est là car c'est elle qui réalise la plus grosse partie du travail.
Il espère qu'il y a des volontaires pour qu'il puisse partir sereinement.

- ***Commission des subventions de fonctionnement***

Philippe PASQUIERS annonce qu'il faut prévoir une baisse des subventions de fonctionnement pour l'année prochaine (les temps sont durs pour tout le monde.). Une rencontre entre l'OMS et la Mairie va avoir lieu prochainement pour voir les critères de répartition car il ne sera pas possible de prendre en compte les niveaux de pratique puisqu'il n'y a pas eu de compétition cette saison. Il n'y a pas eu de niveaux de pratique évolutifs durant la saison.

L'O.M.S. émet des propositions sur la répartition de la subvention municipale en tenant compte des critères définis. Les propositions sont ensuite transmises à la Mairie. Les subventions d'une année ne sont pas forcément les mêmes l'année suivante.

En 2020, il n'y a pas eu de permanences des membres de la commission pour recevoir les associations ayant droit aux subventions de fonctionnement.
En raison de la crise sanitaire COVID-19 lors de la saison 2019-2020, les membres de la commission ont pris la décision, en accord avec la Municipalité, de reprendre les données de la saison 2018- 2019 (nombre de licenciés (-18 et +18 ans) et les niveaux de pratique) pour le calcul des subventions de fonctionnement de 2021 afin de ne pas pénaliser les associations. Aucune pénalité n'a été retenue.
Les calculs ont été réalisés et les sommes ont été transmises à chaque association (ayant droit aux subventions de fonctionnement et ayant fait la demande) vers la mi-novembre.

- ***Commission aide à la formation diplômante***

Commission composée en début d'année 2020 : Carole BODIN, aidée dans sa tâche de Mrs FAURE, MARTINO, BOUCHERON, VIEILLERIBIERE, PANOUILLOT, FRONTERA.
Deux dossiers ont été étudiés et aidés :

- 1 juge arbitre de tennis 2

Office Municipal des Sports Le Blanc

- 1 initiateur de tennis.

L'objectif de cette commission est d'aider les sportifs à financer leur stage de formation d'arbitre, d'éducateur, etc… et non un stage sportif.

Suite au changement de la composition du bureau de l'OMS lors de son assemblée générale du 12/02/2020 et de l'arrêt de certains membres, la commission est aujourd'hui composée de 4 membres : Henri LE FLEM, Philippe BOUCHERON, Jean-Emmanuel FRONTERA et Jacky FAURE.

Un mail de demande de dossier a été envoyé en août 2020 à toutes les associations de l'OMS. La date butoir de dépôt de dossiers a été fixée au 5 octobre 2020.
A ce jour, un seul dossier a été déposé début octobre : CQP vidéo (parachutisme).
Il ne faut pas hésiter à demander des informations à l'OMS. Henri LE FLEM demande aux associations de booster leurs jeunes pour s'investir et de réaliser des formations.

Rappel : Le dépôt de dossier peut être effectué même si la formation n'est pas terminée.

- ***Mini-bus***

Il a été parcouru 1 538 kms. 2 associations ont utilisé le mini bus en 2020.
134 313 kms ont été parcourus depuis sa mise en service en novembre 2011.
Je vous rappelle que le mini bus est ouvert à tous les clubs membres de l'OMS sous certaines conditions :
* établir une convention avec l'OMS (à chaque changement de président(e)),
* avoir son permis depuis 3 ans,
* faire le plein à l'issue du déplacement.
Nouveauté depuis l'année dernière : protocole sanitaire mis en place. Le nécessaire de nettoyage et de désinfection est à disposition dans le véhicule (produits virucides, essuie-tout, etc…).

Rapport financier 2020 du mini-bus :
Recettes : 180€
Dépenses : 1 365€.
Le budget est déficitaire.

Des dépenses ont été réalisées en 2021 : publicités mini-bus retirées, changement des batteries très récemment.

- ***Remise des récompenses***

Commission composée en début d'année 2020 : Guy PANOUILLOT, Didier CIRET, Etienne BUCHMANN et Georges MARTINO.
La remise a eu lieu le vendredi 7 février 2020 au gymnase Jean Moulin.
(13 clubs ont fait une demande de récompenses pour des licenciés et/ou bénévoles).
Personnes félicitées :
- LF : Maria COLLEE, Jacques BRUNET, François CHAUSSET, Micheline AUBIER, Norbert AUBIER, Giovanni PALATINI, Sandrine RICHARD, Eric BLANC, Alexandre MORIN, Philippe DESBROCHES, Gérard CHEZEAUX, Frédéric DEPUTIER.
- Médaille de Bronze : Brigitte JEANNETON.
- Médaille d'Argent : Jacques FAURE.

Commission composée en fin d'année 2020 : Henri LE FLEM, Jean-François GRANGENEUVE et Jérôme PERRIN.
Pour 2021, Le bureau de l'OMS avait proposé aux associations le projet d'une manifestation spéciale « Bénévoles ».
Plusieurs réponses positives ont été réceptionnées. De ce fait, il avait été décidé que la remise des récompenses spéciale « Bénévoles » sera organisée par l'OMS.
Malheureusement compte-tenu de la situation sanitaire, le bureau de l'OMS a pris la décision de l'annuler.
Les informations transmises par les associations sont gardées précieusement pour l'année prochaine.

Henri LE FLEM relance les associations : il indique qu'il est normal que les bénévoles soient mis en valeur à un moment donné. Ce n'est pas une question de se mettre en avant. Il y a des bénévoles dans les associations que

Office Municipal des Sports Le Blanc

« l'on n'entend jamais parler ». Il faut que ces gens-là soient récompensés. S'il n'y a pas de bénévole, il n'y a pas d'association. Il émet le souhait qu'il y ait plus de retours, de propositions.

- ***Maison des Sports***

La fréquentation est en baisse.
Visites : 701 (293 clubs et 408 extérieurs).
Appels téléphoniques : 1 107 (339 clubs et 768 extérieurs).
Messages sur le répondeur : 16.

Mails reçus : 2 750.
Mails envoyés : 5 740.

Utilisation salle de réunion « Yves Barbé » : 93h05 pour 30 utilisations.

- ***Communication***

- Page Facebook :
L'ouverture de la page Facebook de l'OMS sera effective rapidement, d'ici trois jours. Cela permettra la publication et la diffusion d'informations et des manifestations des associations.

- Le Blanc Sports N° 44 (Calendrier des Manifestations 2020) *parution janvier 2020* **; Le Blanc Sports n°45** *parution mai 2020* **; Le Blanc Sports n°46** *parution décembre 2020***.** (Publication des revues sur le site internet de l'OMS).
Les revues parues en mai et en décembre 2020 ont été transmises par voie numérique uniquement. L'OMS a demandé et a encouragé les associations à les envoyer à leurs licenciés/adhérents et qu'ils les transmettent à leurs propres contacts.

- **Le calendrier des manifestations sportives 2021 : Le Blanc Sports N°47** *paru en janvier 2021 et transmis par voie dématérialisée aux associations adhérente à l'OMS***.** (Mis en ligne sur le site internet en version intégrale)**.**

Les « Le Blanc Sports » sont élaborés par le secrétariat.

Il ne faut pas hésiter à envoyer des articles pour que la population puisse voir ce que les associations sportives réalisent, organisent, etc…

- L'annuaire des Sports
Cet annuaire des sports est édité début septembre à destination du public.

Rappel : un courrier est envoyé chaque année pour la mise à jour du document :
- Il est nécessaire de transmettre toute modification, tout changement dans votre association, à l'OMS pour que le document puisse être mis à jour.
- Quelques associations n'ont transmis aucune information. Il a été noté sur leur page respective « informations non communiquées ».
Il est regrettable d'avoir une page blanche pour une association. Cela ne fait pas sérieux.
Il appelle les associations à se motiver pour compléter ce document et à le renvoyer. Il sait que cela demande encore un peu de temps à la personne qui le complète.

- Site internet de l'OMS
Il y a quelques visites.

➢ Rapport financier

La parole est donnée à Jean-Emmanuel FRONTERA, trésorier, pour la présentation du rapport financier de l'année 2020.
Il tient tout d'abord à présenter ses excuses car il a oublié d'apporter les documents supplémentaires concernant le rapport financier pour que chaque personne présente ce soir ait un exemplaire.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Les saisies des écritures comptables de l'Office Municipal des Sports ont été réalisées informatiquement par Jean-Emmanuel FRONTERA trésorier de l'association.

Les comptes de l'OMS ont été vérifiés le mercredi 19 mai 2021 par messieurs Robert BARTHE, Henri LE FLEM et Jean-Emmanuel FRONTERA.

Budget global de l'OMS :
Total des charges : 27 122,54€ (35 654,46€ en 2019)
Total des produits : 36 886,60€ (36 491,48€ en 2019).
Résultat de l'exercice 2020 : 9 764,06€.

Le résultat de l'exercice est exceptionnel et est dû à l'arrêt des activités sportives suite à la crise sanitaire liée au covid-19 sur plusieurs mois.
En 2020, l'OMS n'a pas organisé le forum des associations, de cérémonie de remise des récompenses, etc…
Les clubs n'ont pratiquement pas demandé d'aides à la formation diplômante (deux demandes en 2020 pour 386€, contre 1 300€ en 2019).
L'OMS a pu bénéficier également des mesures de chômage partiel pour la salariée pour 3 284,99€ en 2020.
Les charges patronales ont été reportées pour 3 139€ sur 2021.
L'OMS a investi dans un nouvel ordinateur et réalisé d'importants travaux d'entretien sur le mini-bus.
Les clubs ont parcouru 1 500 kms avec le mini-bus en 2021 contre environ 12 600 kms en 2019.

Robert BARTHE, vérificateur aux comptes, et Jean-Emmanuel FRONTERA sont remerciés.

➢ Forum des associations

En 2020, il n'a pas été organisé.
En 2021, il aura lieu le samedi 4 septembre de 10h à 17h30 au parc des expositions avec un changement de concept.
Le débat du samedi matin a été supprimé. C'était intéressant mais il y avait peu de participants. L'ouverture du Forum en début d'après-midi a été jugée trop tardive.
Le comité d'organisation 2021 était composé initialement par Bruno GAUDINAT, Henri LE FLEM, Jean-Emmanuel FRONTERA. Deux bénévoles s'étant proposées en 2019 de faire partie de ce comité, ont confirmé leur participation : Joëlle BRUNET et Sylvie PERCHEZ.
Un appel à volontaires a été réalisé : plusieurs personnes ont répondu présentes et viennent compléter l'équipe du comité d'organisation : Claire MOREAU, Violette BATAILLE, Aurélie HELESBEUX, Danielle ANTOINE et Jacky JUNAY.
Jérôme PERRIN est actuellement l'élu représentant la Municipalité au comité d'organisation.

L'inauguration du Forum est prévue à 11h30, suivie du verre de l'amitié vers 12h30.

Henri LE FLEM indique qu'il y a plusieurs choses qui se mettent en place pour faire venir les gens.

L'organisation du positionnement des stands dans la bulle sera modifiée : Trois pôles seront définis : sportif, culturel et solidaire. Il n'y aura plus de scène. Il y aura uniquement des animations aux stands.

La réunion de préparation du Forum des associations avec les associations souhaitant participer, a eu lieu le jeudi 27 mai 2021.
Nombre d'associations présentes ou représentées (lors de la réunion du 27/05) : 36.
Nombre d'associations intéressées par le Forum à ce jour : 46.

Toute la journée, il y aura un point buvette et un point restauration.

Le courrier et le formulaire de demande de matériel ont été envoyés cet après-midi. La date butoir de réponse est fixée au 17 juin prochain. Henri LE FLEM demande aux associations de respecter cette date pour que le comité d'organisation puisse tout mettre en place après cette date.

Office Municipal des Sports Le Blanc

➢ Election du tiers sortant du Comité Directeur de l'OMS

Attelages blancois, A.S. Collège les Ménigouttes, A.S. Collège Sainte Anne, A.S. Lycée Pasteur, Billard club blancois, Boule sportive blancoise, Club de plongée du Blanc, CSLG, Cie Le Blanc archer, Le Blanc athlétisme, Volley-ball blancois, Lycée Pasteur au galop, Pétanque blancoise, Tennis club blancois, Tennis de table Brenne Le Blanc, Tir sportif blancois, Vélo club blancois, Brenne savates, Association golf des Rosiers, Fitness form, AAPPMA le Nénuphar.
Toutes les associations se représentent.
Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0. Réélues à l'unanimité.

Membres commission ou du bureau de l'OMS cooptés : Martial MILLIN, Jean-Emmanuel FRONTERA. Ces personnes se représentent.

Membre commission à coopter : Philippe BOUCHERON.
Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0. Coopté à l'unanimité.

➢ Bureau de l'OMS

Président : Henri LE FLEM
Vice-président : Philippe PASQUIERS
Secrétaire : Jean-François GRANGENEUVE
Trésorier : Jean-Emmanuel FRONTERA
Membres : Francis TREMBAIS, Bernard HOFFMANN, Angélito ZAMUDIO.

Nouveaux membres de droit du bureau de l'OMS (suite élections municipales de fin juin 2020) : Jérôme PERRIN (maire-adjoint chargé des sports) et Christian AFANE (conseiller municipal). (Membres de la commission municipale sport de la ville du Blanc). Ces deux élus remplacent Didier CIRET (ancien maire-adjoint chargé des sports) et Georges MARTINO (ancien conseiller municipal).

Commission municipale sport de la ville du Blanc :

- Gilles LHERPINIERE (Maire),
- Jérôme PERRIN (Maire-adjoint chargé des sports, de l'urbanisme et des travaux),
- Sandrine DUL (Conseillère municipale),
- Olivier THORIGNE (Conseiller municipal),
- Christian AFANE (Conseiller municipal),
- Maryline TANCHOUX (Maire-adjointe chargée des affaires sociales et du logement),
- Franck PACAULT (Conseiller municipal),
- Wilfried ROBIN (Conseiller municipal).

Représentations de l'OMS :
Association de Gestion de la Base de Plein Air, Point d'appui à la vie associative, Comité de jumelage Le Blanc-Bechhofen, Conseil de développement PNRB, ….

➢ Statistiques des licenciés

L'OMS regroupe 42 associations (dont 4 en sommeil) ce qui représente environ :

- Saison 2019-2020 :
    - Total des licences : 2 637
    - Total des adhésions : 783
    - Détails *(licences et adhésions)* : Hommes : 2 017 ; Femmes : 1 403
    - Détails *(licences et adhésions)* : +18 ans : 2 416 ; -18 ans : 1 004
    - Détails *(licences et adhésions)* : Blancois : 1 343 ; Extérieurs : 2 077

Office Municipal des Sports Le Blanc

➢ Nouvelle association

L'association Cap et Handi souhaite intégrer l'OMS. Elle a été invitée ce jour pour lui permettre de se présenter à l'assemblée.
La parole est donnée à M. Charly METAIS.
Cap et Handi est une association créée il y a peu.
Papa d'une personne en situation de handicap, il explique qu'il a beaucoup peiné pour que sa fille puisse faire du sport. Il n'a pas été facile pour les associations sportives d'accueillir une personne ayant un handicap. Il explique que sa fille a pratiqué diverses disciplines sportives. Elle a fini par se diriger vers l'athlétisme. Il est aussi très difficile de trouver une association avec les « compétences » handisport. Malheureusement, elle n'a pas pu pratiquer dans la région faute d'handisport. Il a fallu aller à Paris pour pouvoir intégrer la discipline en handisport.
L'association Cap et Handi a été créée afin de faire connaître l'handisport et d'aider les associations qui le souhaitent, dans la démarche d'handisport pour pouvoir accueillir des personnes en situation d'handicap, les entraîner ou tout simplement à entrer en contact avec ces personnes.
A son niveau, il souhaiterait qu'un comité départemental handisport soit créé.
Cap et Handi = on est cap même si on est handi.
Le rôle de l'association est :
- d'accompagner les personnes en situation de handicap à s'épanouir dans la pratique d'un sport,
- de les soutenir dans leurs objectifs, progresser, se dépasser,
- de les aider dans leurs démarches administratives et financières (Lorsque l'association indique démarches administratives et financières, il s'agit d'aller chercher de l'argent auprès des organismes, monter des dossiers.),
- de sensibiliser les élus, les responsables des clubs à connaître et promouvoir l'handisport.

L'association sera la première à organiser des manifestations pour essayer de récolter de l'argent et se rapprochera également des élus.

L'association ne fait pas de sport, mais demande son adhésion à l'OMS pour être auprès des associations pour pouvoir échanger les uns, les autres et les accompagner.
Quelques flyers seront mis à la disposition des associations et de la maison des sports ce soir.
Aucune demande de subvention ne sera faite.
M. METAIS relate qu'un dossier de presse a été réalisé. Un exemplaire sera laissé à la maison des sports. Si des associations sont intéressées, il peut être envoyé par voie dématérialisée (faire une demande à l'OMS, qui transmettra ensuite à M. METAIS pour qu'il fasse le nécessaire.).

Adhésion soumise au vote de l'assemblée :
Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0. L'adhésion est votée à l'unanimité par l'assemblée.

M. METAIS remercie l'assemblée. Il tient à ajouter pour information, que sa fille, Alice, est en équipe de France handisport. Elle est à ce jour en Pologne pour participer aux championnats d'Europe. Elle participera à une course de 100m demain (mercredi 2/06/2021) à 12h30. Une autre championne de l'Indre Manon GENEST originaire de Châteauroux, a été sélectionnée pour les JO de Tokyo.
L'association espère et souhaite que ces athlètes puissent être un exemple pour les personnes en situation de handicap pour qu'elles soient « boostées » et se rendent compte qu'elles peuvent faire du sport.
Il précise qu'il n'est pas le président de l'association, il est membre actif. Le président est M. François AUJEAN.

➢ Intervention de Jérôme PERRIN, maire-adjoint chargé des sports, de l'urbanisme et des travaux

Jérôme PERRIN renouvelle les excuses du Maire qui n'a pas pu être présent en raison d'un imprévu de dernière minute. Il indique qu'il avait vraiment envie d'être présent.
Il remercie, au nom de la Municipalité, les membres du bureau de l'OMS et plus particulièrement trois personnes : Philippe PASQUIERS, Nelly NOUMET et Aurélie CHARRET pour tout le travail qu'ils accomplissent. Il précise qu'il ne souhaiterait pas faire leur travail. Ils ont un travail ingrat.
Il remercie Philippe PASQUIERS car sa tâche est difficile en temps normal. Mais avec le COVID, la saison a été très difficile à gérer, il a fallu beaucoup jongler.
Depuis un an, beaucoup de choses ont été dites au sujet des intentions de la Municipalité vis-à-vis de l'OMS, par rapport au sport : il veut rassurer.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Le renouvellement de la convention financière a été signé par la Mairie et l'OMS pour 4 ans.
Il rappelle que s'il n'y a plus d'OMS, chaque association devra rencontrer la Municipalité pour venir demander une subvention ou des créneaux dans les installations sportives. Chacune d'entre elles devront défendre leur rôle, leur existence. L'OMS joue très bien ce rôle.
Jérôme PERRIN informe qu'il a défendu, avec Nathalie CORBEAU, le dossier en maintenant les subventions par rapport à 2020 et 2019. Il s'est aperçu qu'il y avait une perte de licenciés pour l'ensemble des associations : entre 15 et 50%. C'est énorme. Si les critères des subventions de fonctionnement avaient été appliqués avec les données de la saison passée, la subvention de chaque association aurait subi une baisse considérable.
La Municipalité a décidé de maintenir la subvention de fonctionnement pour le maintien des associations. Le milieu associatif est très important dans une commune.
Il est peut-être encore possible de faire une demande FAR auprès du conseil département puisqu'il doit rester encore un peu d'argent. Il ne faut pas hésiter car un dossier est déposé, il est rarement refusé. Il faut être raisonnable sur le montant demandé.
La Municipalité a quelques soucis budgétaires. Mathématiquement, il y aura une baisse des subventions de fonctionnement. Cette baisse aurait été effective du fait que chaque association aura une perte de licenciés, et un manque de niveaux de pratique puisqu'il n'y a pas eu de compétition.
Il pense que l'association Cap et Handi est très importante. Il est lui aussi papa d'une personne en situation de handicap (autiste). Il pense que cette association est une association qui pourra rendre service aux autres associations.
Aujourd'hui, qui peut dire qu'une personne est normale ou non ?
Cette association sera un bien.
Il remercie l'association Cap et Handi.
Concernant le forum des associations : Pourquoi changer de formule ? Il relate qu'il est dommage que les associations ne discutent pas ensemble. Il aimerait une mixité des associations. Le fait de boire un verre ensemble peut être bénéfique et peut permettre de discuter, d'échanger.
Il souhaite que les enfants puissent découvrir d'autres disciplines par le biais de l'association dans laquelle ils sont licenciés.

Il remercie les agents techniques de la commune du Blanc. Il précise qu'ils ne peuvent pas être partout. Ils sont là pour rendre service aux associations. Il leur demande donc d'avoir de la compassion pour eux. Si elles ont des demandes de travaux ou autre, qu'elles les fassent « en avance », avec un délai raisonnable.

Il demande aux associations de ne pas l'appeler lorsqu'elles souhaitent obtenir quelque chose, dans l'espoir d'avoir un passe-droit. Il insiste pour qu'elles appellent l'OMS, qu'elles passent par l'OMS pour toute demande.

Il remercie les associations pour leur investissement et souhaite une bonne fin de saison sportive.

Henri LE FLEM donne la parole à M. Gérard BLONDEAU, conseiller départemental.

➢ Intervention de Gérard BLONDEAU, Conseiller Départemental

Il remercie l'OMS pour l'invitation à l'assemblée générale. Il indique qu'il ne pas s'étendre sur le rôle ou les informations concernant le conseil départemental car il est actuellement en campagne électorale. Il précise qu'il a bien écouté le contenu de cette assemblée générale.
Il félicite les bénévoles pour leur dévouement et leur investissement.
Il rappelle rapidement qu'il est possible de faire une demande de subvention, de financement auprès du département :
- pour des petits équipements sportifs par le biais du FAR Equipement (Municipalité),
- par le biais du dossier FAR culture, etc…
- pour des aménagements plus importants (FAR rural) (discussion entre le Département et des Municipalités en fonction de leurs possibilités financières),
- par le biais du dossier FAR Animations (enveloppe budgétaire pour le canton dont M. BLONDEAU a la charge : 50 000€ environ).

Office Municipal des Sports Le Blanc

Il tient à préciser que la répartition de l'enveloppe FAR Animations s'effectue en toute transparence (plusieurs personnes de différents services participent à cette répartition). Une réunion a lieu avec les conseillers départementaux et toutes les associations du canton pour informer des sommes allouées et discuter. (Il n'y a pas eu de réunion cette année en raison du COVID.).
Une subvention supplémentaire (10 000€ pour chaque canton) a été votée pour aider les associations à l'achat de matériel.
Il ajoute que l'association Cap et Handi peut faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental. Le handicap entre tout à fait dans les compétences du Conseil Départemental.

Henri LE FLEM remercie M. BLONDEAU.

➢ Questions diverses

Le Président de l'OMS demande à l'assemblée s'il y a des questions, des suggestions ?
M. CASAVECCHI, trésorier de l'association Fitness Form, demande à M. BLONDEAU quels sont les critères d'attribution d'une subvention du dossier FAR ?
M. BLONDEAU explique rapidement les différents critères qui étaient pris en compte. Il précise également qu'ils peuvent évoluer, changer en fonction des personnes qui seront en place à l'issue des élections.

Alain CORDE, président de l'association du golf des rosiers, tient remercier plus particulièrement Nelly NOUMET et Aurélie CHARRET pour tout le travail qu'elles effectuent et leur réactivité. Il relate qu'en tant que président, il demande de temps en temps, à ce que certaines informations soient relayées auprès des associations de l'OMS. Le travail est toujours réalisé et rapidement. De son côté, il fait en sorte de répondre rapidement aux mails envoyés, même si parfois il peut y avoir des oublis. Il appelle donc les autres président(e)s d'associations à répondre rapidement, à ne pas attendre les rappels.

Henri LE FLEM reprend la parole. Il remercie la ville du Blanc, Jérôme PERRIN, et tous les bénévoles des associations sportives adhérentes à l'OMS.
Il souhaite également une bonne fin de saison sportive.

Fin de l'assemblée générale vers 21h00.

Fait à Le Blanc, le 7 juillet 2021
Le Président de l'OMS,

Henri LE FLEM.

Office Municipal des Sports Le Blanc